AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 1 - 6 - 76201713

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86.22.75 - 86.24.35

ABONNEMENT ANNUEL 50,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

24 MAI 1976 - Bulletin Technique n° 67

MILDIOU DE LA VIGNE

Quelques taches primaires sont apparues dans les Pyrénées Atlantiques mais sur l'ensemble du vignoble, la situation sanitaire reste parfaitement saine. Cependant à la suite des orages locaux survenus au cours de la semaine dernière, quelques foyers primaires limités pourraient apparaître en fin de semaine. Il est donc prudent d'envisager maintenant l'application d'un premier traitement généralisé du vignoble.

Dans les parcelles traitées selon les indications de notre précédent bulletin, ce traitement est inutile si la pluviométrie n'a pas atteint 20 mm depuis cette intervention.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Le traitement recommandé contre le Mildiou sera également efficace contre le Black-rot, dans les parcelles situées en bordure des vignes abandonnées, à la dose homologuée pour cette maladie.

OIDIUM DE LA VIGNE

Adjoindre un anti-oïdium à la bouillie destinée à protéger la vigne contre le Mildiou.

EUDEMIS ET COCHYLIS DE LA VIGNE

Le vol de papillons se termine. Des pontes ont été déposées sur les jeunes grappes particulièrement pendant la période chaude du 5 au 10 Mai, mais la plupart d'entre elles ont avorté. Actuellement, on ne trouve que quelques très rares nouvelles pontes et seulement quelques larves dans les foyers traditionnels de vers de la grappe. Dans pratiquement toutes les situations, il est inutile d'envisager un traitement au cours des prochains jours et il est vraisemblable qu'il ne sera pas nécessaire d'intervenir sur la première génération.

Pour les viticulteurs qui disposent de pièges sexuels pour l'Eudémis, un traitement ne se justifie que dans les vignobles où les captures ont au moins atteint un total de 500 papillons avant le 1er Mai. Ces cas sont très rares et ne se rencontrent que dans quelques propriétés du Médoc. Dans ces situations, intervenir au cours des prochains jours.

.../...

P 159

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

En raison des risques cumulés d'infections secondaires à partir des taches apparues dans les plantations mal protégées et des projections d'ascospores encore assez abondantes à chaque nouvelle précipitation, il y a lieu de procéder à une nouvelle pulvérisation dès réception du bulletin. Adjoindre à la bouillie un fongicide anti-oïdium.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les éclosions larvaires n'ayant pas débuté, il est trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain avis.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Les pontes sont rares et il est également trop tôt pour traiter.

COCHENILLE DU MURIER SUR PECHER

Dans les vergers de la vallée de la Garonne, les larves migrent vers les jeunes pousses. C'est le moment de procéder à un traitement avec l'une des matières actives suivantes :

- oléoparathion à 0,6 %
- diéthion (Kilspide, Rhodocide)
- méthidathion (Ultracide).

PSYLLE DU POIRIER

Des pontes parfois abondantes sont observées dans certains vergers. Les éclosions larvaires débutent et il est encore trop tôt pour intervenir.

BACTERIOSE DU NOYER

Dans certaines situations, quelques variétés atteignent le stade fin de floraison, dessèchement des stigmates. Au fur et à mesure de l'apparition de ce stade exécuter un traitement cuprique à 150 g de cuivre métal par hl d'eau.

ALTISE SUR MAIS

On observe actuellement dans les Landes et dans les Pyrénées Atlantiques des attaques d'altises des crucifères dans les jeunes semis de maïs. Les dégâts des adultes, qui se manifestent par des morsures sur feuilles, sont d'autant plus importants que les plantules sont plus petites au moment de l'apparition des insectes.

Lorsque les dégâts le justifient et particulièrement sur maïs de semence, il est recommandé d'effectuer un traitement à base de parathion notamment, à la dose préconisée par le fabricant.

.../...

CEREALES

Un réseau d'observateurs surveille l'état sanitaire des céréales et notamment les populations de pucerons. Sauf cas particulier, la situation est saine en Aquitaine et le seuil d'intervention n'est généralement pas atteint. Nous invitons les agriculteurs à prendre contact avec les techniciens de la Chambre d'Agriculture ou de la Protection des Végétaux de leur département avant de prendre une décision de traitement.

DESTRUCTION DES LISERONS ET DES CHIENDENT

Le chiendent et le liseron étant en période de croissance active, c'est le moment de procéder à leur destruction. Pour le liseron, la meilleure efficacité est généralement obtenue lorsque la majeure partie de la population présente des pousses de 15 à 20 cm et avant que la floraison ne soit généralisée.

Avant toute intervention, nous rappelons qu'il est nécessaire de lire complètement les notices techniques délivrées par les fournisseurs et de s'y conformer rigoureusement.

Sur arbres fruitiers

2-4-D sel d'amine (nombreuses spécialités) :

Autorisé sur arbres fruitiers à noyau et à pépins, à la dose de 1.000 g/ha sur la plupart des dicotylédones et plantes vivaces et plus particulièrement sur liseron. Les risques de phytotoxicité seront plus réduits si l'on peut attendre le ralentissement de croissance des arbres, en début d'été, avant que les liserons ne commencent à s'enrouler autour des troncs. Ne pas traiter par température supérieure à 25°.

Oxadiazon (Ronstar):

C'est un produit de contact actif sur liseron, sur graminées issues de graines et sur dicotylédones au stade jeunes plantules. Il s'utilise à la dose de 2.000 g/ha dès la 2ème année de plantation et 2 à 4 semaines après la nouaison des arbres fruitiers à noyau et à pépins.

Dalapon (nombreuses spécialités) :

Il est utilisé sur arbres fruitiers à pépins d'au moins 4 ans, en général en traitement localisé pour la destruction des taches de chiendent en pleine croissance à la dose de 8.000 g/ha traité.

Sur vigne

2-4-D sel d'amine (nombreuses spécialités)

Il ne bénéficie pas d'une autorisation de vente et son application est laissée à l'initiative des viticulteurs. Il s'utilise dans les mêmes conditions et avec les mêmes réserves citées précédemment sur arbres fruitiers.

.../...



Oxadiazon (Ronstar) :

Actif sur liserons. Il s'utiliser à la dose de 2.000 g/ha dès la 2ème année de plantation et à partir du stade 10 - 12 feuilles par sarment et au cours de l'été.

Cyanatrine (Lisofix 40) :

C'est un anti-liseron, applicable à partir de la 4ème année de plantation. Pour obtenir la meilleure maîtrise, il est recommandé de fractionner la dose homologuée de 12,5 l/ha de produit commercial en deux applications (Mai/Juin : 5 litres - Juillet/août : 7,5 litres).

Glyphosate (Roundup) :

C'est un herbicide systémique très polyvalent détruisant une gamme importante de mauvaises herbes annuelles, , bisannuelles et vivaces. Il est actif sur chiendent et liseron à la dose 12 litres/ha de produit commercial et s'utilise jusqu'à la nouaison. En raison des risques de phytotoxicité, il est préconisé de ne pas traiter les vignes basses après floraison.

Terbutylazine + terbuméton (Caragarde) :

Cette association est destinée à combattre plus spécialement le liseron à la dose "d'attaque" de 20 kg/ha de formulation commerciale sur vignes âgées de 4 ans, sur sols suffisamment pourvus on éléments fins. A ne pas utiliser dans les sols peu pourvus en argile et limons correspondants à des sols filtrants, caillouteux ou graveleux.

Dalapon (nombreuses spécialités) :

Utilisé sur vignes âgées de 4 ans, en traitement localisé pour la destruction des taches de chiendent en pleine croissance à la dose de 8.000 g/ha traité.

Dalapon + aminotriazole + thiocyanate de sodium (Weedazol spécial, Mézol) :

L'aminotriazole renforçant l'efficacité du dalapon, donne de meilleurs résultats sur chiendent mais nécessite cependant 2 à 3 années de traitement. Utilisable sur vigne âgées de 4 ans au moins avant nouaison à la dose de 15 kg/ha de produit commercial.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie et
l'Ingénieur des Travaux Agricoles
chargés des Avertissements agricoles
J. TOUZEAU P. TISSE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Insdription à la C.P.P.P. nº 524 AD